

## **Atelier 35**

### **Minutes de la réunion du 05/03/2018 (E. Wanlin / O. Duarte)**

8 personnes présentes.

O. Duarte (LAL), C. Joly (IPN), N. Karkour (CSNSM), D. Linget (CSNSM), L. Pinot (IMNC), C. Soulet (IPNO), P. Vallerand (LAL), E. Wanlin (IPNO).

La réunion débute par un retour sur les 2 dernières réunions de l'atelier 'Structure' au cours desquelles ont été présentées 2 organisations de la division ingénierie, à savoir une organisation en 'services' (mécanique, électronique, informatique, R&D détecteurs) ou en 9 'groupes'.

La discussion s'ouvre sur ce qu'en pensent les participants et sur d'éventuelles propositions. Il en ressort 3 propositions d'organisation :

- Division ingénierie avec services
- Division ingénierie avec au moins 9 groupes et des comités de pilotage 'métier'
- Division ingénierie avec services ou groupes métier, avec quelques 'cellules techniques' dans certains groupes de la division de recherche.

Les points marquants évoqués sont :

#### ***Division ingénierie avec services***

Une couche hiérarchique supplémentaire (responsables de service et de groupes au sein des services avec organisation participative) par rapport à l'organisation en 'groupes'.

Un seul interlocuteur pour le responsable de division et généralement un seul point d'entrée pour les demandes de projet.

Prise de responsabilité/décision centralisée au niveau du responsable de service.

Taille des services, de l'ordre de 50 ITs pour l'électronique, à affiner.

Rôle managérial renforcé du responsable de service.

#### ***Division ingénierie avec au moins 9 groupes et des comités de pilotage 'métier'***

4 comités de pilotage 'métier' électronique, informatique, mécanique', 'détecteur' et ainsi une couche hiérarchique en moins par rapport à l'organisation en 'services'.

Plusieurs interlocuteurs pour le responsable de division et plusieurs points d'entrée pour les demandes de projet (comité pilotage métier).

Collégialité des prises de décision : plus chronophage, avec risque de 'non prise de décision' au final au niveau du comité de pilotage d'un métier, pouvant éventuellement être levée par une notion de majorité (efficacité optimale ?).

Le groupe 'développement électronique' comporterait beaucoup d'ITs et pourrait être divisé en plusieurs groupes à définir.

### ***Division ingénierie avec services ou groupes métier, avec 'cellules techniques' dans la division recherche***

Quelle que soit l'organisation de la division ingénierie ('services' ou 'groupes'), certains participants de l'atelier plaident pour intégrer quelques cellules techniques comportant des ITs très spécialisés directement au sein de groupes de physique dans la division de recherche. Ces cellules s'appuieraient sur la division ingénierie. L'exemple de la thématique 'Santé' est cité.

Nous rappelons ci-dessous les points faisant consensus ou non du GT Electronique de la phase 1 quant à une organisation future :

#### **Points faisant consensus sur une organisation future**

- Personne ne souhaite de regroupement géographique massif ; tous les électroniciens au sein d'un seul bâtiment n'est pas souhaité. Le vœu est de garder une proximité avec les physiciens et les autres corps de métier.
- Personne ne souhaite travailler sous forme de sous-traitance sans être partie prenante dans les projets (structure UMS).
- Un service électronique dédié RF et accélérateur au sein d'une division accélérateurs commune serait envisageable, garantissant proximité et liens privilégiés (discussions, prises de décisions...) autour des accélérateurs. Attention, un tel service devra veiller à garder des interactions fortes avec les autres services.
- Il est souhaitable de ne pas augmenter le nombre de strates hiérarchiques entre les agents au sein d'un service et l'équipe de direction de la future structure (On se réfère à l'existant au LAL et à l'IPNO qui sont de taille plutôt conséquente).
- Dispose-t-on en interne de ces compétences humaines et managériales pour piloter des grosses équipes ?
- Il est demandé que ces responsabilités managériales soient confiées à temps plein à des personnes souhaitant remplir ces missions et bénéficiant d'un background technique. Ceci implique un éloignement de la technique ne permettant pas de mener ses propres développements techniques en parallèle.

### **Points ne faisant pas consensus sur une organisation future**

- La nécessité de se regrouper sous une structure globale ne fait pas l'unanimité malgré les problèmes d'effectifs dans les 10 prochaines années. Point déjà évoqué plus haut.
- La taille des services/groupes : Pour certain, l'optimum se situe vers 8 agents alors que pour d'autres, une quinzaine d'agents semble plus adéquate.

En conclusion de cette réunion, quelle que soit l'organisation retenue, les 'mandats' des responsables de services ou groupes (et donc comité de pilotage) devraient être soumis à un processus de renouvellement (durée à définir).

Au final, et au vu du faible nombre de participants, aucune de ces 3 propositions d'organisation ne fait consensus.

En revanche, pour la période de transition avant d'arriver à la structure finale d'une UMR unique, l'organisation en 'groupes' apparaîtrait plus 'rassurante'.